

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juillet 2020

A 20h30 SALLE DES FETES

Convocation en date du 22 juillet 2020

Présents : MMES Virginie PATE, Aline GAUTHIER, Fabrice COMTE, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, François-Xavier LAMBERT, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrick MONNERET

Excusées : MMES Céline CHARTON (pouvoir à Virginie PATE), Corinne FEVRE-BURDY (pouvoir à P.FEVRE-BURDY)

Secrétaire : M Laurent Schouwey

1) Lecture et approbation du Compte rendu du 15 juin 2020

Adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Devis de travaux en forêt :

Travaux parcelles 11, 31 pour dégagement manuel et mécanisé confiés à l'entreprise KOEHREN pour un montant H.T égale à 2145€.

Travaux parcelle 29 pour broyage des branches et labour confiés à l'entreprise KOEHREN pour un montant H.T égale à 2570.85€.

Validé à l'unanimité.

3) Fixation du loyer du logement communal :

Le loyer du logement communal au 3 rue du Moulin, est modifié à compter du 1^{er} août 2020. Le loyer est fixé à 350€ et les charges égales à 80€.

4) Cartes avantages jeunes 2020-2021 :

Les cartes avantages jeunes seront offertes pour les jeunes vaudrions âgés de 6 à 25 ans. Pour la réserver, il suffit de s'inscrire en mairie. La carte ne sera pas distribuée avant le 1^{er} septembre 2020. Il y aura des bulletins de réservation dans la Feuille de Chou

5) Indemnité de gardiennage Eglise :

L'indemnité de gardiennage est versée à la Paroisse du Val d'Amour. La somme versée est fixée par la circulaire référente en cours.

En 2020, elle s'élève à 120.97€.

Indemnité annuelle validée sur ce montant et jusqu'à une prochaine augmentation

6) Présentation des commissions intercommunales :

Huit commissions intercommunales de 24 membres chacune. Les commissions sont : Accompagnement du tissu économique, emploi et transition énergétique, Transition numérique, culture et animation du tissu associatif, Enfance jeunesse, Finances et budget, Services à la population et mobilité, Eau Assainissement, Développement touristique et soutien aux acteurs du tourisme, Patrimoine communautaire et logement.

Il y a également une régie d'assainissement.

Chaque conseiller municipal devra s'inscrire dans une commission de son choix avant le 10 septembre

Des référents communaux dans les domaines de la Jeunesse et de la Politique culturelle sont également à désigner. (2 par commune)

7) Présentation des projets en cours :

Afin d'estimer les besoins d'investissement de la commune durant le mandat, il est présenté les projets en cours de réflexion avec leur estimation financière. Il est aussi discuté d'autres potentiels projets d'entretien et de rénovation du patrimoine de la commune non encore évalué financièrement

- Extension, de la salle des fêtes : le lot 2 est validé pour une offre égale à 14 875€ H.T,
- Réfection complète des 2 logements de la Cure : montant fixé à 226 000€ HT
- Présentation d'une étude pour l'installation d'une chaufferie à granulés pour les bâtiments Salle des fêtes et Mairie-Ecole
- Réfection du chemin de la forêt.

8) Informations et questions diverses :

Fin de séance : 22h45